

LE BOSPHORE

ABONNEMENTS	
Un an	
Constantinople	Ltq. 7
Province	8
Etranger	Frs. 80
Six mois	
Conspire	Ltq. 4
Province	4 50
Etranger	Frs. 40

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET FINANCIER
ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur: MICHEL PAILLARÈS

Laissez dire; laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner; laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée
PAUL-Louis COURIER

RÉDACTION-ADMINISTRATION:
Galata, Inayet Han
7-9 et 10
Au dessus de la Poste Française
Adresse télégraphique :
Bosphore-Galata
TÉLÉPHONE: Péra 1309

LE MARÉCHAL FOCH

Le maréchal Foch vient d'entrer dans l'immortalité. Il a pris en effet possession de son fauteuil au sein de l'Académie française, et l'on sait que les Quarante ont le privilège, semblables à des dieux, de ne jamais s'être éteints. Hélas ! c'est encore une légende. Tous les immortels passent de vie à trépas tout comme de simples humains. Beaucoup même disparaissent complètement de la mémoire des générations futures. Mais la gloire du maréchal Foch est si belle et si pure qu'elle défera le temps et l'espace.

Pendant la guerre j'allais voir souvent mon ami le général Eydoux à Boulogne d'où il commandait la région du Nord. Je lui posai cent fois cette question : « qui gagnera la guerre ? » il me répétait inlassablement : « le poilu ! » J'insistais, et je lui demandais : « mais quel est le chef qui d'après vous est capable de conduire nos soldats à la Victoire ? » Et il me répondait toujours sans hésitation : « c'est Foch ! » Cette opinion était partagée par tous les officiers qui faisaient cercle autour du général Eydoux. Et lorsque je rentrais à Paris je ne manquais pas de dire à tous ceux que je rencontrais : « Il faut que Foch soit nommé généralissime, et il faut qu'il ait le commandement suprême non seulement de l'armée française mais de toutes les armées alliées. » Les idées les plus justes rencontrent les plus durs obstacles, elles éprouvent un mal infini à voir le jour et à triompher. L'unité de commandement qui s'imposait aux esprits les moins clairvoyants et à l'opinion publique, guidée non par sa science des choses militaires mais par une sorte d'instinct révélateur, ne devint une réalité qu'à la fin de la guerre. Ce n'est que devant le danger terrible qui menaçait de réduire à néant l'effort gigantesque des Alliés que l'on se décida à prendre la seule mesure qui pouvait apporter le salut. Dans sa réponse au discours du maréchal Foch, M. Poincaré rappelle cette angoissante période du printemps de 1918 qui vit fondre sur l'armée anglaise une avalanche de divisions allemandes. Le choc avait été formidable.

En trois jours, la zone que les Allemands avaient abandonnée l'année précédente, après l'avoir ravagée, est de nouveau recouverte par un raz de marée... L'ennemi marche sur Montdidier pour s'ouvrir la route d'Amiens et couper les communications entre les Anglais et nous... Le 25 mars, le maréchal Haig écrit d'Abbeville que « la disjonction des armées françaises et anglaises n'est plus qu'une question de temps... Faute d'un commandement unique et d'une volonté maitresse, l'armée française va sans doute être amenée à se ramasser vers le sud et l'Angleterre à se replier sur ses bases de la Manche. C'est à bref délai, la catastrophe. »

Le maréchal Haig demande l'institution d'un commandement supérieur. Et un conseil de guerre a lieu à Doullens : MM. Poincaré, Clemenceau, les généraux Pétain et Foch, représentent la France ; lord Milner, le maréchal Haig, le général Wilson représentent l'Angleterre. Dans cette réunion solennelle où se décide le sort du monde, les plus grands montrent une parfaite abnégation. Haig et Pétain s'effacent devant Foch qui est chargé de coordonner l'action des armées alliées sur le front ouest. C'est un premier pas vers la lumière. Aussitôt Foch enflamme tous les cou-

ages et ranime tous les espoirs. On défendra « pied à pied chaque motte d'une terre sacrée ». Le plus urgent c'est d'empêcher les Allemands de s'infiltrer entre les Anglais et les Français. Le mot d'ordre donné aux généraux Fayolle, Debeney, Gough est : « Tenir, tenir à tout prix. » Et les Allemands sont arrêtés sur l'Oise. On respire. « Avec le jour de Pâques, l'espérance resuscite au cœur des armées alliées. Le 3 avril, l'œuvre de Douleus se complète à Beauvais. » Le rôle de Foch ne consiste plus seulement à coordonner les efforts de tous, il assurerà aussi la direction stratégique des opérations militaires. Et enfin quelques jours après le vainqueur de l'Yser reçoit le titre de général en chef de tous les Alliés. Désormais, le sort en est jeté, l'Allemagne pliera du genou et la Victoire couronnera les drapéaux de la Liberté.

Foch était tout indiqué pour remplir le rôle titanique qui lui était confié. Professeur à l'Ecole supérieure de guerre il avait cloué dans l'esprit des officiers d'état-major cette conviction qu'« une bataille gagnée, c'est une bataille où l'on ne veut pas s'avouer vaincu. » Pour lui, être vaincu, c'est se croire vaincu. Il descend en droite ligne de Napoléon. Il est pour l'action, il préconise l'offensive, il veut du mouvement, il cherche la bataille. Penser et vouloir, réfléchir mais agir, voilà ce qu'il exige des chefs. Si l'on a la foi on vaincra, surtout si l'on a su la faire passer dans l'âme des soldats. Foch n'a pas douté une minute de sa vie de la revanche de la France. Aux moments les plus critiques, aux heures les plus sombres, aucune défaillance, aucun désespoir ne fut atteindre cette énergie indomptable.

La légende veut qu'à la bataille de la Marne, chargé d'interdire à l'ennemi la traversée des marais de Saint Gond, il ait envoyé au général Joffre ce message qui est un éclat de rire homérique : « Pressé fortement sur ma droite, mon centre cède, impossible de me mouvoir, situation excellente, j'attaque. » Ce n'est qu'une légende dans les mots, oui, mais pas dans les faits. Alors que tout semble perdu, alors que l'ennemi l'accable de ses coups, alors que son armée est submergée sous les flots de la garde prussienne, alors que le château de Mondement ouvre le chemin du désastre, il est inébranlable dans son optimisme, il fait tête à l'orage qui gronde de toutes parts et il écarte d'un effort souple comme une lame d'acier et prompt comme l'éclair le cercle de fer qui l'étreint. L'Allemand déconcerté par tant d'audace ne sait plus que reculer. Il cherche à gagner tout au moins la mer pour déborder notre aile gauche. Il court vers le Nord. Mais il est arrêté une fois par Foch à Nieuport et sur l'Yser. La France venait ainsi d'aider « la Belgique à conserver intact le lambeau de terrain qui restera jusqu'aux derniers jours de la guerre le réduit de son armée et le symbole de son indépendance ». Le général Eydoux qui commandait quatre divisions à la Fère-Champenoise me disait toujours : « Certes, Foch fut admirable dans la bataille de la Marne. Mais sur l'Yser il fut l'égal des plus grands capitaines. »

Michel PAILLARÈS.

LES MATINALES

Les diverses Sociétés de bienfaisance ont tour à tour donné leur bal annuel avec le succès que mérite leur œuvre charitable. Le bal au profit des écoles de Galata clôturera samedi cette brillante série. Ces soirées sont une fierté pour elles en même temps que pour nous.

Pour elles parce qu'elles consacrent une fois de plus devant l'opinion les efforts de femmes infiniment charitables ayant mis avec ardeur, avec enthousiasme, avec joie leur cœur entier au service de l'idéal le plus joli qui consiste à se dévouer pour les autres.

Pour nous parce qu'il nous est donné d'abord de constater les progrès incessants réalisés par ces Sociétés dont l'œuvre humanitaire est justement entourée de tous les encouragements et de toutes les sympathies ; ensuite par ce que ces solennités nous procurent le plaisir d'apprendre que, malgré toutes les étraves, bien des infirmités ont été soulagées, bien des misères secourues, bien des douleurs consolées et que, dans la mesure du possible, un peu de l'immense souffrance humaine doit aux diverses sociétés philanthropiques des dommages de Pétra beaucoup de courage et non moins de réconfort.

Et l'on se sent toujours meilleurs au contact de ces bonnes actions. Il semble que quelque chose de cette charité intelligente et de ces sacrifices féminins rejouisse sur nous-mêmes. Car, qu'on le veuille ou non, ce sont

LES INCIDENTS DU SÉNAT

Déclarations de Riza Tevfik bey

Sénateur

A la suite de la séance d'avant-hier au Sénat où la discussion de la réponse au discours du Trône souleva de vifs incidents, il nous a paru intéressant de demander au sénateur Riza Tevfik bey des détails et des explications sur les motifs de ces incidents.

Riza Tevfik bey nous a dit qu'il s'agissait de l'amendement d'une phrase insérée par la commission de rédaction dont lui-même fait partie, dans la réponse au discours du Trône, phrase qui avait provoqué les susceptibilités du parti adverse lequel en définitive est simplement unioniste. Riza Tevfik bey ajoute :

« Nous étions animés des meilleures intentions en intercalant cette phrase dans le texte pour énumérer les conditions sine qua non d'un gouvernement respectable, digne de conclure la paix. Or cet incident a prouvé que nous avions avec nos opposants des conceptions absolument différentes sur le sens même du gouvernement. Nous avons insisté sur la nécessité de réaliser l'indépendance du gouvernement qui nous paraissait, de son propre aveu, être influencé par des forces illégitimes intervenant jusque dans la politique extérieure. *Inde ire*, D'où la manifestation de mauvaise humeur et l'attitude agressive des deux sénateurs qui ont toujours soutenu la nécessité de résister par les armes en vue de prévaloir leurs revendications nationalistes. Cette opinion pourrait à la rigueur, et à force de sincérité, constituer une conduite politique et justifier une théorie quelconque.

Mais c'est cette théorie précisément qui nous paraît une aberration abominable vu les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons. Voilà pourquoi il se sont acharnés contre nous. Ils ont voulu nous empêcher de parler du soulèvement national. Pourtant ce mouvement, même si l'il était sincère, ne représenterait pas toute la volonté nationale. Aujourd'hui son histoire, son origine, son développement nous sont parfaitement connus. Et lorsque j'étais ministre sous le cabinet Férid pacha j'avais prédit avec beaucoup de franchise, et avec exactitude malheureusement, les conséquences certaines qu'un pareil mouvement n'aurait pas manqué d'avoir. J'ai la triste satisfaction de vous dire que toutes mes prévisions se sont réalisées. Mes deux adversaires étaient cependant ministre sans portefeuille dans le même cabinet. Aujourd'hui je n'avais aucune raison de me contredire, surtout après la confirmation de mes prévisions.

Cet incident, peu important en soi, précise cependant l'état mental et sentimental de nos adversaires, tout en donnant une idée exacte de la conception qu'ils se font d'un gouvernement constitutionnel. Il me donne aussi l'occasion très opportune de vous faire part d'une opinion qui, tout en étant fort juste a été malheureusement contestée par certains représentants de la presse étrangère. Je voudrais rectifier une erreur susceptible de porter préjudice aux droits légitimes du malheureux peuple turc qui souffre terriblement sous le régime encore unioniste d'aujourd'hui. Je m'explique,

On prétend généralement que la nation turque elle-même est coupable au moins d'avoir obéi à une poignée de condottieri d'origine douteuse qui ont gouverné le pays sur des principes médiévaux. Je crois que cette accusation pourrait comporter une distinction. Et quiconque connaît bien l'Orient sera d'accord avec moi pour déclarer coupables et innocents, car les faits parlent par eux-mêmes : on sait la résistance désespérée des habitants de

Boz-Kir qui finalement ont été bombardés et décimés par les Unionistes au nom d'un prétexte mouvement national.

Dans toutes les autres villes de l'Anatolie, les gens honnêtes qui se refusaient à marcher avec eux étaient surtaxés, pillés, tués, etc. Constantinople héberge un grand nombre de ces malheureux, privés de tous leurs biens. Il serait par conséquent beaucoup plus juste de dire que de nombreux Turcs, sans parler des populations non-musulmans avaient eu horreur ces individus contre lesquels ils n'hésitaient même pas souvent à se dresser, en dépit de tous les risques. Ceux-là ne sauraient donc être confondus avec les autres pour lesquels la guerre fut « fraîche et joyeuse ».

Etant donné ce qui précède, mes amis et moi avons estimé qu'il serait plus juste et plus raisonnable de défendre les intérêts vitaux de la Turquie d'une façon plus appropriée aux circonstances et à notre situation spéciale. Il nous fallait donc recourir à des procédés diplomatiques et renoncer à des méthodes dont on a vu l'efficacité même en des temps où nous étions encore possible d'invoquer la force. Car je le répète : l'unionisme est un cancer qui nous ronge ; il récidive sous plusieurs formes. On ne saurait songer au progrès qu'on se refuse à l'extirper radicalement. »

LA POLITIQUE

Constantinople et l'intérieur

Le sort de la Turquie se précise. Les dernières nouvelles de Londres donnent déjà dans ses grandes lignes le traité de paix avec la Turquie. Avant-hier, à la Chambre, le nouveau ministre de l'intérieur, Hazim bey, a fourni aux députés qui l'interrogeaient en séance secrète quelques indications qu'il déclarait tenir de source diplomatique.

Il ne nous appartient pas ici de mettre en doute la parole du ministre mais si cela nous était permis, nous aimerais sinon rectifier, du moins préciser mieux les choses. Au surplus, les séances secrètes n'engagent en réalité personne et le démenti est plus aisé.

Quoi qu'il en soit, les nouvelles qui circulent à Constantinople, doivent commencer à parvenir en province et, si nos renseignements sont exacts, elles exercent déjà dans certains milieux un effet calmant. Il est cependant malheureux dans le résultat des conversations de Londres où l'on n'a cherché en réalité que l'équilibre des intérêts des grandes Puissances en Orient.

Il serait dangereux pour ce pays de se méprendre à ce sujet, car on ira alors délibérément au devant de grandes difficultés, dans l'acceptation et surtout l'application future du traité de paix. Ceux qui accusent Mustafa Kemal de ne pas faire une politique turque mais une politique allemande, directement dictée par la Wilhelmsstrasse, auraient beau jeu.

Mustafa Kemal reprend-il sous la forme nationaliste, le plan de ceux qui ont révélé jadis dans leur sotte faute de soulever le monde islamique contre les Alliés ? D'aucuns l'affirment et il faut avouer que certains indices de province ne sont pas faits pour permettre de les contredire.

Au dessus des manifestations locales, il y a certainement comme une même main qui s'agit, un même plan qui se déroule, d'identiques décisions qui sont prises. La trame doit être évident aussi bien pour le diplomate que pour le journaliste qui suivent d'un œil attentif tout ce qui se passe en ce moment en province. C'est d'Angora que part actuellement le mot d'ordre pour

les sentiments et des actes qui sont honorables à l'humanité.

On n'a qu'un seul regret : c'est de n'avoir à sa disposition pour signaler tant d'efforts pour louer tant d'abnégation que les mêmes mots par lesquels on est tenu de chanter, à profusion, les louanges des histrions et les triomphes des cabotines.

VIDI

ECHOS ET NOUVELLES

Conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni sous la présidence du grand-vézir. Les délibérations se sont prolongées jusqu'à une heure tardive du soir. Le ministre de la marine qui avait assisté à la séance du Sénat, et le ministre de l'intérieur qui s'était rendu à la Chambre vinrent prendre part aux délibérations. Un échange de vues eut lieu au conseil, relativement aux dernières dépêches arrivées d'Europe et des questions très importantes furent discutées.

Le prince Ahmed Elui Fuan

Turin, 18. T.H.R. — Les journaux annoncent que le prince Ahmed Elui Fuan, dernier descendant de Saladin le Grand, avant de quitter l'Italie, pour se rendre en Egypte, est allé à Turin, où il a reçu son éducation, pour prendre congé des autorités de cette ville.

Le préfet a vivement remercié le prince, faisant des vœux chaleureux pour une amitié italo-arabe toujours plus étroite.

Les abus

La préfecture de la Ville a informé le ministère de l'intérieur que selon sa propre enquête des abus auraient été commis à la centrale des enchères. En conséquence la préfecture se propose de soumettre un projet de réorganisation du département en question.

Construction de prisons

Le ministère des finances a accepté d'allouer un crédit supplémentaire de 400000 Lts au budget du ministère de l'intérieur pour la construction de prison en différentes villes de l'Empire.

Le vilayet de Constantinople

Nous avons parlé du refus opposé par le ministère de l'intérieur à la demande d'avance de cinquante mille livres adressée à ce département par le vilayet de Constantinople pour pouvoir payer le traitement de ses fonctionnaires. La question soumise au conseil des ministres a reçu un accueil favorable.

La question turque

Paris, 18. A.T.I. — M. Auguste Gauban dans un article du *Journal des Débats* examine la solution donnée à la question turque et regrette la décision prise à ce sujet. Il aurait souhaité ajouter-t-il, l'internationalisation de cette ville.

A la cour martiale

Hier, à la cour martiale, le procureur général devait prononcer son réquisitoire dans le procès des mudirs des nahiés de Bahdjedik et de Derbend. Mais vu la nécessité d'un supplément d'enquête et l'arrivée de quatre déportés arméniens dont la cour compte entendre le témoignage, l'affaire est remise à mardi.

Un groupe franco-belge

Bruxelles, 18. T. H. R. — Un groupe franco-belge qui poursuivra un rapprochement plus intime entre les deux pays s'est constitué. Hier, au cours d'une réunion qu'on a tenue au Sénat plusieurs notabilités politiques, commerciales et industrielles, l'assemblée a confié la présidence de son comité provisoire à M. le baron Beyens, ministre d'Etat.

On a décidé de confier à des commissions l'étude des questions économiques, rapports de la France avec la Belgique concernant la reconstruction des régions dévastées, des questions d'enseignement, équivalence des diplômes d'élèves et de professeurs dans l'un et l'autre des deux pays, création à Paris d'une maison d'art belge où les peintres, sculpteurs et graveurs belges iraient tour à tour exposer leurs œuvres.

Au Hardjé

Les ministres d'Espagne, de Hollande, de Suède et le chargé d'affaires de Perse ont rendu hier visite au ministre des affaires étrangères.

Le bal de Galata

Ce bal, à joyeuse mémoire, qui consistait avant la guerre le clou du carnaval péro, sera donné au théâtre des Petits-Champs, le 21 février prochain. Nul n'a oublié le triomphe que cette fête remportait tous les ans auprès du monde de Pétra, et le souci d'élegance, de chic et de luxe que le comité des écoles grecques de Galata apportait dans l'organisation de ce bal mémorable.

Il en sera de même cette année qui le resuscitera pour la joie de tous et de toutes.

Le colonel et Mme Katéhaki ont bien voulu accepter le patronage de cette grande fête.

toute l'Anatolie. Il est puéril de le nier, bien que nous ayons une Chambre à Constantinople. Jadis, aussi, la Chambre siégeait, mais c'était le club Noury-Osmani à Stamboul qui commandait.

Le triste passé sera-t-il une leçon pour l'heure présente ? Il faut le souhaiter, car autrement l'horizon s'assombrirait à nouveau d'une façon très lourde pour la Turquie.

L'Informé.

Question militaire

Le conseil supérieur du ministère de la guerre a tenu hier une réunion sous la présidence du ministre. Le conseil a délibéré sur le sujet de la promotion des officiers qui n'ont pas obtenu un avancement suivant leurs états de service et leur mérite.

Le général Salih pacha, président du conseil de guerre des officiers supérieurs, avait été invité à la séance. La question de la réintégration des officiers mis d'office à la retraite fut discutée en sa présence, mais aucune décision ne fut prise.

Une généreuse donation

Ce n'est pas la Fondation patriotique d'Athènes, comme il a été dit hier par erreur, mais l'Institution Centrale d'Assistance à Constantinople qui assumera l'organisation de l'orphelinat de Trillia (Brousse) pour l'érection duquel M. Sapari notable grec de Bucarest a offert la généreuse somme de 10 000 livres turques.

Cette rectification nous permet de rendre une fois encore hommage aux sentiments philanthropiques de M. Sapari dont la donation, si opportune, lui vaudra avec la reconnaissance de la communauté grecque, celle des malheureux orphelins que cet établissement arrachera à la misère et à la mort.

La neige à Diarbekir

Selon un télégramme envoyé de Diarbekir au ministère de l'intérieur, la neige tombée en abondance dans ces parages aurait atteint une hauteur d'un mètre. Les communications entre les villes de Virançheir, Reis-ul-ain et Nassiti sont interrompues.

Société Impériale de Médecine

La Société Impériale de Médecine, dans sa séance solennelle du 15 février 1920, a procédé au renouvellement de son budget pour l'année 1920-21, qui a été constitué comme suit :

Dr. Al. Trantas président, Dr. Abrevaya 1er vice-président, Dr. Handjian 2e vice-président, Dr. Sarantis-Papadopulo secr.-général, Dr. Orphanides et Dr. P. Nicolaides secrétaires de séance, Drs. Conos et Sion secr. de rédaction, Dr. Antonacopoulou trésorier, Dr. Chilaïdité, bibliothécaire, Dr. Thésée Papadopoulou conseiller.

Dans la première séance de la nouvelle année académique, MM. les docteurs de l'armée française, Monzial et Collignon, traiteront deux questions de la plus haute importance.

10 Traitement des entérites chroniques par un auto-vaccin
20 Lipovaccinotérapie de la fièvre typhoïde.

Cette séance aura lieu dimanche 22 février à 21h20 au local de la Société.

Michel Saravanos
et
Lybie Dimopoulos
Halki, Février 1920

En quelques lignes...

Selon le *Terdjuman* des télégrammes de félicitation seraient arrivés au Palais impérial pour féliciter le Sultan du maintien du Califat à Constantinople. Ahmed Riza bey aurait envoyé, dans le même sens, un télégramme au grand-vézir.

Pendant la durée de l'administration de la Haute-Silésie par la commission interalliée, la production d'un passeport régulièrement établi est obligatoire pour entrer sur ce territoire. La présidence de la commission étant exercée par la France, ces passeports devront être munis d'un visa français. Les ressortissants de Haute-Silésie justifiant de leur origine devront être munis d'un passeport français lorsque leur voyage aura pour objet l'exercice de leur droit de vote. Dans les autres cas, ils pourront, sur leur demande, obtenir des passeports français.

Kémal pacha commandant de la gendarmerie a eu hier une entrevue avec le ministre de l'intérieur au sujet de la réorganisation de la gendarmerie.

Toulon, 18. T.H.R. — Le paquebot « Ville d'Alger » paraît définitivement perdu. Un communiqué du ministère des colonies relate les vaines recherches effectuées à ce sujet. Le navire ayant pris feu, il a dû être abandonné. Une seule chaloupe a pu aborder à Madagascar. Le reste des passagers et l'équipage sont considérablement perdus.

Un iradjé impérial a sanctionné la nomination de Faik Ali bey au poste de sous-sécrétaire d'état à l'intérieur. Faik Ali bey prendra aujourd'hui même possession de son poste.

Rio de Janeiro, 18. T.H.R. — Le président de la République brésilienne et l'ambassadeur d'Italie ont largement discuté les moyens les plus aptes à un développement toujours plus intense des relations d'amitié et de commerce entre les deux pays.

Le président a remercié le gouvernement italien pour le don d'un avion « Caproni » et pour l'offrir aux couleurs brésiliennes offerte à l'ambassadeur d'Italie au nom des dames de la colonie italienne.

Le capitaine Ibrahim effendi, détenu à la prison de Békir-Agha, a été condamné par la cour martiale à 5 années de prison. Ibrahim effendi a été transféré à la prison centrale.

Des iradjés impériaux ont été promulgues sanctionnant la nomination de Chekret Torgoud pacha au poste de chef d'état-major-général et de Burhaneddine bey à celui de sous-sécrétaire d'Etat aux Travaux Publics.

Rome, 18. T.H.R. — Le Shah de Perse a visité le musée du Génie au Château St-Ange, où il a passé en revue des troupes de la garnison. Après avoir déposé des couronnes sur les tombeaux des rois d'Italie, il a visité les monuments de la ville, toujours accueilli par les ovations enthousiastes de la population accourue sur son parcours.

Rome, 18. T.H.R. — Le maire de Rome a donné au Capitole une réception solennelle en l'honneur des officiers de l'escadre japonaise.

Rome, 18. T.H.R. — Pendant la première semaine de prorogation à la souscription à l'emprunt national dans les différentes provinces du royaume et à l'étranger, les souscripteurs se suivent sans interruption aux guichets des banques.

Le ministère des travaux publics a demandé à la société d'électricité si le déficit de 42000 Livres n'a pas encore été comblé. Dans le cas affirmatif, le tarif majoré sera ramené à son taux normal.

Selon entente conclue entre le conseil d'Etat et la compagnie des eaux, le tarif de cette dernière dépendra du charbon.

Le Maliz insisted sur l'imposition de l'impôt aux notaires, la question a été soumise au conseil d'Etat.

Un incendie s'est déclaré, hier, à 3 h.p.m. dans un des magasins en bois, se trouvant en face du ministère des finances à Stamboul. Deux magasins ont été détruits.

Le grand-vézir Ali Riza s'est rendu hier à Yildiz et a été reçu par le Sultan qu'il a mis au courant de la situation politique.

On parle de la nomination comme directeur de la Lutréti gendarmerie, de Ihsan bey, adjoint à la direction.

Le valintirnaire de Castamouni, Djemal bey, a été nommé définitivement à ce poste.

Émery Loufi bey, ex-directeur-général de l'industrie, actuellement député d'Amasia, a visité hier le ministère de la guerre et le chef de l'état-major-général avec lesquels il a longuement conféré.

Par décision du conseil d'Etat les traitements de disponibilités seront désormais calculés sur la base du dernier traitement payé, même si l'emploi consistait en une simple garde.

Paris 19. T.H.R. — Le conseil municipal de Paris a décidé de réaliser au Canada un emprunt de 20 millions de dollars qui sera employé à l'achat de denrées et de produits les plus variés.

Par décision du conseil d'Etat approuvée par le conseil des ministres, les fonctionnaires civils du ministère de la guerre seront assimilés aux autres fonctionnaires et recevront les majorations prévues pour le personnel militaire.

LA CHAMBRE

La Chambre s'est réunie hier sous la présidence de Husséine Kiazim bey.

Quelques députés prêtent serment et divers tezkérés adressés à la Chambre sont transmis aux commissions compétentes.

Youssouf Talaat bey, député d'Adalia a présenté sa démission pour raisons de santé. La démission est acceptée.

Lecture est donnée d'un takrir présenté par Echref bey, député de Trébizonde, et divers autres représentants touchant l'ajournement de l'application de l'impôt sur les bénéfices de guerre jusqu'à ce que la loi provisoire y relative soit été approuvée par le Parlement. L'assemblée transmet à la commission, le takrif précédent avec mention d'urgence.

L'élection de Kadri et Husni beys, députés d'Argana, et Chukri bey, député d'Ourfa, est validée.

La Chambre aborde ensuite la discussion de l'adresse en réponse au discours du Trône.

Un débat s'engage entre le Dr Adnan bey, Sirri bey, Chérif bey, Nouman effendi et Récou Ahmed au sujet du paragraphe où il est dit que la guerre la plus sanglante que l'histoire ait jamais enregistrée, l'humanité est sortie avec une foi plus profonde en la justice et le droit.

La discussion relative à la réponse au discours du Trône est terminée et l'ensemble du texte est adopté avec certaines modifications.

Après lecture d'un tezkér grand-vézir relatif aux budgets provisoires de mars et avril de l'exercice courant, l'urgence est votée et la discussion inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.

La Chambre s'ajourne à lundi.

LE SENAT

Le Sénat s'est réuni sous la présidence de Tevlik pacha.

A propos de la séance précédente, Adil bey, Kéchéhizade Faik pacha, le Dr Riza Tevlik bey, etc., font remarquer que les droits de la minorité ne furent pas respectés et que la discussion fut étouffée. Ils protestent contre cette attitude de la majorité.

Le général d'artillerie Riza pacha, Tchurukoulou Mahmoud pacha, etc., repoussent cette assertion. Leurs protestations de la veille visent l'ex-ministre de l'intérieur Adil bey qui avait prétendu qu'il existait deux gouvernements.

On passe à la discussion du texte de l'adresse en réponse au discours du Trône. Divers paragraphes dont la modification est demandée sont transmis aux commissions compétentes.

Le Sénat s'ajourne à samedi.

Prochainement arrivent :

les Champagnes

et Vins Mousseaux de la Sté

Mercier Roger et C°

Cognac (Charente)

Agent Général-Dépositaire

Const. Prelorenzo

Galata Eski-Ghiomrouk Yannissopoulos han

LES RESPONSABILITÉS DE LA TURQUIE

L'entrée en guerre de la Turquie était une nécessité !

Halil bey (Divanié). — A propos de l'affaire de la mer Noire, il a été dit que des excuses furent présentées à l'ambassadeur de Russie et que celui-ci déclara qu'elles ne pouvaient être acceptées qu'à la condition que les Allemands fussent renvoyés d'ici. Pourquoi cette condition fut-elle rejetée ?

Chukri bey. — Le gouvernement considéra cette condition comme blessante pour son amour-propre. En outre, un contrat existait relativement à la mission militaire allemande, de sorte que celle-ci ne pouvait pas être renvoyée à volonté. Et puis une condition humiliante était inacceptable alors que notre flotte venait d'être l'objet d'une agression.

Ilias Sami bey. — Chukri bey a dit que le traité d'alliance conclu avec l'Allemagne antérieurement à l'armistice avait un caractère offensif et défensif. Par conséquent la conclusion d'un tel traité traitait de paix impliquait l'intention d'entrer en guerre.

Chukri bey. — Vous savez bien que les traités du temps de paix sont signés en vue d'entrer en guerre, le cas échéant. Sans cela, pourquoi devrait-on conclure des traités ? Par conséquent, j'aurais, au besoin, approuvé notre entrée en guerre en nous appuyant sur le traité d'alliance.

Husseine Kadri bey. — Pourquoi, en ce qui concerne la conclusion d'un traité d'alliance, donna-t-on la préférence à l'Allemagne ?

DERNIÈRES NOUVELLES

Les victimes de la politique

La commission pour les victimes politiques de l'état de guerre siégeant à la Sublime Porte s'est adressée au comité *ad hoc* pour lui demander la liste des dommages-intérêts réclamés par les intéressés. Nous apprenons que le comité directeur du groupement réclame ce montant non pas du gouvernement, mais de la caisse du comité *Tedjeddud* successeur de l'Union et Progrès et demande que les quarante mille livres saisies chez le ministre unioniste du ravitaillement soient également affectées au paiement de ces indemnités.

L'Entente libérale

Ce parti tiendra prochainement un congrès pour le remplacement de quelques-uns des membres du siège central.

DÉPÉCHES DES AGENCE

France

Déclarations de M. Lefèvre sur le désarmement de l'Allemagne

Paris, 19. T.H.R. — M. André Lefèvre, ministre de la guerre, a été entendu mardi après-midi, par la commission des affaires extérieures, réunie sous la présidence de M. Louis Barthou. Le ministre de la guerre s'est expliqué sur le désarmement de l'Allemagne.

Ce désarmement, dit-il, doit être envisagé à un triple point de vue. L'état d'esprit des Allemands est franchement mauvais ; nos commissions de contrôle se heurtent au mauvais vouloir des Allemands qui cherchent par tous les moyens à éluder les clauses du traité.

Au lieu de 100,000 hommes tolérés par le traité, l'Allemagne possède environ 1 million d'hommes susceptibles de prendre les armes.

Pour ce qui est du matériel de guerre à détruire, le ministre a adjoint à la mission militaire du général Nollet, des techniciens et ce supplément de contrôle a donné déjà d'excellents résultats.

Dans les environs de Cologne, il a été découvert une usine fabriquant de la dynamite. La direction a prétendu que ce produit était destiné à l'agriculture. Cette explication a paru plus que suspecte. Le colonel Philibert, ingénieur des manufactures d'armes, a trouvé dans une usine 70,000 vérificateurs pour la construction des façades qui ont été détruits aussi. Quant aux avions, et c'est regrettable, la fabrication en est libre.

Des renseignements sérieux permettent d'affirmer que l'Allemagne est en train de créer, en Suède et en Norvège, des usines de guerre. La maison Krupp chercherait de son côté à s'installer en Hollande. La réduction du nombre des canons ordonnés dans le traité de paix, n'est pas encore commencée, mais le ministre de la guerre, M. Lefèvre, est bien décidé à en faire sur veiller rigoureusement l'exécution.

A l'heure actuelle, les canons de campagne sont au nombre de 3000 et les canons lourds au nombre de 2000.

Allemagne

L'évacuation de Dantzig

Dantzig 19. T. H. R. — L'évacuation de la ville par les troupes allemandes et

leur remplacement par des détachements de marine et d'infanterie britanniques, ont eu lieu sans incident. Sir Reginald Tower, le haut commissaire de l'Entente, répondant au bourgmestre Sahin qui lui avait souhaité la bienvenue, a déclaré qu'il venait à Dantzig comme représentant des puissances alliées, afin d'assurer, à titre provisoire, l'administration de la ville, de régler les rapports de la ville libre avec la république de Pologne et de coopérer à l'élaboration de la constitution dantzicoise.

La souveraineté de Memel

Berlin, 19. T.H.R. — La « Deutsche Zeitung » apprend de Memel que lundi a eu lieu dans cette ville le transfert solennel du territoire de Memel entre les mains du Haut-Commissaire de l'Entente, le général Odry. Le commissaire impérial a opéré la transmission des pouvoirs. La commission administrative du territoire de Memel, ayant à sa tête le bourgmestre Altenberg, continuera, jusqu'à nouvel ordre, à diriger les affaires. Le général Odry exercera le pouvoir suprême.

Luxembourg

Les troupes françaises d'occupation

Paris, 19. T.H.R. — On télégraphie de Luxembourg que le gouvernement du Grand-Duché a demandé au gouvernement français le maintien de ses troupes d'occupation jusqu'à la complète réorganisation de l'armée luxembourgeoise.

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Londres, 18. T.H.R. — La conférence a tenu deux réunions, l'une le matin et l'autre l'après-midi. On confirme, dit le *Petit Parisien*, qu'un accord de principe a été obtenu au sujet du mariage du sultan à Constantinople ; mais que cet accord ne deviendra définitif que lorsque les autres questions qui intéressent le sort extérieur de l'empire ottoman auront été tranchées.

La conférence a cependant décié définitivement que les Dardanelles seraient placées sous le contrôle international. Elle fixera prochainement le chiffre des effectifs qui devront les occuper et les puissances qui devront fourrir de troupes.

Trois commissions ont été nommées ; l'une fixera les frontières de l'Arménie ; le deuxième ne s'occupera de la de l'ottomane et des finances turques, dans leurs rapports avec les intérêts européens. Une troisième entendra les revendications de la Grèce au sujet de Smyrne ; M. Venizélos, en effet, n'assistait pas à la réunion de mardi.

La question des frontières de la Turquie a été également mise à l'étude.

L'après-midi, la conférence a décidé de placer le Bosphore, comme les Dardanelles, sous le contrôle international et a pris les mesures nécessaires pour rendre cette décision effective.

La Conférence des ambassadeurs, au cours de la réunion tenue mardi, sous la présidence de M. Jules Cambon a fait droit à une demande de l'Autriche réclamant la présence de ses délégués auprès de la commission interalliée dans les Comités hongrois occidentaux. Elle

a ensuite approuvé deux notes concernant le comité de circulation de wagons en Europe centrale et la haute commission interalliée des territoires rhénans.

EN FRANCE

La transmission des pouvoirs présidentiels

Paris, 18. T.H.R. — La remise des pouvoirs présidentiels s'est faite mercredi après-midi, au Palais de l'Elysée. La cérémonie, suivant la tradition, a reçu un caractère très simple. M. Raymond Poincaré, arrivé au terme de son mandat, entouré des ministres, des présidents et des bureaux du Sénat et de la Chambre, a transmis à M. Paul Deschanel, élu président de la République, que, le 17 janvier dernier, les pouvoirs qui lui avaient été confiés à lui-même le 18 février 1913. La population parisienne s'est associée avec une joie patriotique à cette manifestation de la vie nationale. Les deux présidents ont été reçus à l'hôtel de Ville, puis M. Deschanel est allé, suivant la tradition, reconduire M. Poincaré à son hôtel particulier.

Le maintien du cabinet Millerand

Paris, 18. T.H.R. — M. Millerand s'est rendu mercredi matin à la présidence de la Chambre et a offert au président de la République la démission du cabinet.

M. Paul Deschanel l'a refusée et a demandé au cabinet de rester en fonctions. Le nouveau président de la République considère que le cabinet, ayant par deux fois, depuis son entrée en fonctions, reçu un témoignage de confiance de la Chambre, doit continuer à exercer le pouvoir. La première séance du conseil des ministres qui présidait M. Paul Deschanel président de la République, se tiendra à l'Elysée jeudi.

Le message de M. Poincaré

Paris, 18. T.H.R. — A la veille de son départ de l'Elysée, M. Poincaré a adressé au parlement un message dont voici quelques passages :

De la paix signée, il faut faire une réalité durable. Des négociations commencées au sujet de la Turquie, il faut tirer des conclusions qui rétablissent le calme en Orient.

De la Société des Nations qui vient de se réunir, il faut composer un organisme vivant et agissant.

Des engagements ont été pris envers nous par l'Allemagne ; nous devons les obtenir et en assurer l'exécution. L'Allemagne a promis de ne plus s'armer contre la tranquillité de l'Europe. Nous devons veiller à ce que son désarmement soit effectif.

Nos régions dévastées sont dans une détresse que toute parole est impuissante à décrire : nous devons exiger de l'Allemagne qu'elle nous mette à même de réparer le mal qu'elle nous a fait.

Ayons confiance dans les glorieuses destinées de la France, dans ses grandes vertus traditionnelles, dans son énergie, dans sa tenacité, dans cette force de résurrection qu'elle a montrée jadis après la défaite et qu'aujourd'hui, après la victoire, elle va retrouver centuplée.

Ne permettons ni à l'optimisme de nous aveugler, ni au pessimisme de nous abattre ; mettons-nous simplement en face de la vérité, non pour y voir des motifs de découragement, mais pour y trouver de nouvelles raisons d'agir : plus l'entre-

prise est vaste, plus nous devons nous hâter de nous entraider pour la mener à bien.

Unie dans la bataille, la France a été invincible ; unie dans les travaux de la paix, elle aura, par un renouveau d'activité laborieuse, mérité une fois de plus l'admiration du monde.

Poincaré

CORRESPONDANCE

La question du bois et la Préfecture de la ville

Constantinople, le 16 février.

Monsieur le Directeur,
Je fais appel à votre indépendance pour vous prier d'accorder l'hospitalité du Bosphore aux faits suivants :

Vers la fin du mois d'Octobre 1919, après avoir eu un entretien avec Djemal pacha préfet de la ville, j'ai offert par écrit à la Préfecture de vendre sous son contrôle 40.000 tchekis de bois de chauffage à la population de Constantinople, bois qui se trouvait coupé depuis longtemps et épargné aux environs de la forêt de Belgrade. J'offrais un prix de Pts. 235 le tcheki livrable aux diverses échelles de la ville tous frais à ma charge. Non seulement je n'ai pas demandé d'avance, mais j'ai fourni une garantie de Lts. 15.000 pour la bonne exécution de mes engagements parmi lesquels celui de ne pas couper un seul arbre de la forêt de Belgrade.

La préfecture me répondit quelques jours après : « Nous avons décidé de vendre nous-mêmes le bois à la population, nous voulons seulement que vous assumiez le transport au prix de Pts. 190 le tcheki. » Fort bien répliquai-je et je me contente de 180 Pts. seulement le tcheki. La préfecture en fit note et permit de m'écrire. Or, j'attendis toujours le résultat de cette affaire. Mais en vain. La population pauvre doit payer 600 Pts. le bois et jusqu'à 20 Pts. le charbon. Je serais curieux de connaître les raisons pour lesquelles mon offre si avantageuse fut rejetée alors que contre l'en-tière non seulement la coupe dans la forêt de Belgrade mais la destruction de celle-ci, sous les yeux bienveillants des autorités qui sont censées empêcher la coupe.

Veuillez agréer, etc.

Victor Cohen

LA BOURSE

COURS DES FONDS ET VALEURS

19 Février 1920

Renseignements fournis par N. A. Aliprantis
Galata Havier Han, 37

Cours cotés à 5 heures du soir au Havier Han.

Devises

	Pts.	Pts.
Livre Sterling..	415 — 20	Lires..... 148 —
20 Francs...	194	Dollars..... 118 50
• Drachmes...	265 — 20	Marks..... 31 50
• Leis.....	33 — 20	Couronnes..... 12 50
• Levas....	35 50	B.I.O..... 130
Banknot. 1e ém.	104 —	Ltq. or..... 491 50

Changes

Sur Paris	1 11 57	50
Londres	414 —	—
New-York	0 82	—
Athènes	7	—
Rome	14 85	—
Genève	4 92 50	—
Madrid	4 70	—

L'Emprunt ottoman remonte à 24 Ltq., mais l'Unité est toujours en baisse à 97. Les Lots fléchissent sensiblement à 12,90 mais les titres de la Cie des ch. de fer Anatolie sont bien soutenus. Les actions Balta-Karaïdin baissent à 33, contre 33,50 à la bourse du 17. Les Drogueries reprennent à 17,25.

On signale la hausse légère du chèque sur Paris ; les chèques sur Londres et New-York sont toujours très fermes. Au Havier Han, les francs français baissent à 194. L'or clôture à 491 12.

Périodiques

Le change français

De l'Information d'Orient :

Donc trois conditions pour améliorer le change : la tranquillité rétablie dans l'Orient de l'Europe et permettant aux nationaux de ces pays d'acheter en France ; deuxièmement une amélioration des conditions de transport, car il serait utile qu'on nous passe des commandes, si nous ne pouvons pas livrer ; troisièmement une politique commerciale avisée qui nous fasse vendre indifféremment partout, mais acheter exclusivement dans les pays où nous avons intérêt à acheter : les denrées en Russie et en Roumanie, les objets manufacturés où il y en a. Le vrai patriotisme consiste à ne pas se ruiner. Jusqu'à ce que le franc ait repris son équilibre, tout doit être subordonné à cela.

On retiendra ses places à temps ainsi que pour plus amples renseignements s'adresser à l'Agence Générale, Omer Abid han, 3e étage, No 22 ou au No 17, Tel. Péra 1917.

Compagnie Italienne Transatlantique

LLOYD SABAUDO

Le transatlantique RE D'ITALIA attendu vers la fin de Février partira des Quais de Galata vers le 5 Mars pour New-York touchant Smyrne et Naples acceptant passagers et marchandises.

Pour plus amples renseignements s'adresser à MM. Ernesto Fernández & Cie Galata, Cité Française en face de la douane. Tel. Péra 1041.

L. Philippides & S. Yacovides

Le bateau à vapeur luxueux BERKSHIRE sous pavillon américain capitaine J. Arkas partira samedi 21 Février à 4 h. p.m. pour Alexandrie touchant à Dardanelles, Métélin, Smyrne, Mersin, Beyrouth et Port-Saïd.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'agence générale Galata, rue Cara Mustapha Omer Abid han No 6, Tel. Péra 1837.

Voulez-vous goûter

du champagne

ayant subi

le bombardement allemand du

4 septembre 1914 au 6 octobre 1913 !!!

DEMANDEZ partout une bouteille

DELBECK

de renommées caves de REIMS

Arrivages récents

"UMBRELLA"

SAVON donne complète satisfaction Agents : J.W. Whittall & C° Ltd Stamboul

JOSEPH CROSFIELD & SONS LTD MANUFACTURERS OF SAVON DETERGENTES ET DÉTERGENTS WARRINGTON, ENGLAND.

DEMANDEZ PARTOUT
Les produits de la Société de Vins et Spiritueux

BOSPHORE

Vous trouverez : Les VINS les meilleurs, les DOUZICOS les plus purs et toutes les boissons spiritueuses en général à des prix défiant toute concurrence. Mise en bouteille soignée et d'une présentation irréprochable. Exécution rapide de toute commande.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

Tout acheteur de 10 oqes et au-dessus participe dans les 20 oqes des bénéfices nets de la Société.

Direction : Capital Ltq. 100,000 Téléphone
Fermendjiler, Galata 86-90

Adresse télégraphique : Fabrique Bosphore, Constantinople.

S. D. P.

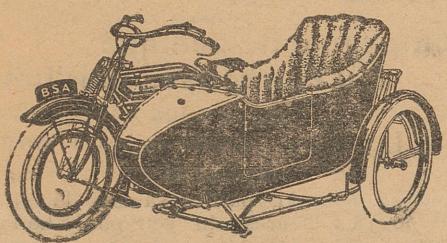
(SELECT DANCING PALACE)

Péra, Passage Dandria, vis-à-vis des Petits-Champs (au dessus du Restaurant-d'Europe)

Samedi 21 Février à 10 h. p. m.

GRAND BAL DES COUTURIÈRES

Paré, Masqué, Costumé
PRIX DU BILLET : 1 LTQ.



B. S. A.

Les meilleures bicyclettes et motocyclettes du monde de la Fabrique Anglaise BIRMINGHAM SMALL ARMS Co.

AGENT EXCLUSIF

A. CALINDER

51, UNION HAN, GALATA
Téléphone Péra 1502

VOS VINS, VOS LIQUEURS

Pour être d'excellente qualité et de diverses provenances doivent sortir des anciens et renommés établissements

DONA-VAYAKIS

DOUZICO DE RAISIN SULTANINE
Péra, Hamal-Bachi, 52, et Calliondi-Couloun
Téléphone P. 408

FEUILLETON DU « BOSPHORE » 41

F. WHITE

LE VASE DU DRAGON

Traduit de l'Anglais

PAR

MME THERÈSE BERTON

CHAPITRE XXVIII

Le doute

(Suite)

Dugdale, toujours soupçonneux, surveillait tout avec soin, et s'aperçut que cette nouvelle paraissait soulager Rachel. Pourquoi ? Il n'aurait certes pu le dire. Elle était probablement contente de savoir que l'Italien ne prolongerait pas beaucoup son séjour au château. Bassano la gênait, et d'une manière ou d'une autre, sans doute, pouvait contre-carrier ses projets.

— Je serai charmée de visiter la maison, dit-elle avec vivacité. Rien ne pour-

rait m'être plus agréable que de me promener dans ces beaux appartements surtout à la tombée de la nuit, si vous me permettiez d'y venir un de ces soirs.

— Pourquoi pas ! répondit Passmore. Venez donc dîner avec moi demain soir, mesdames. Qu'en dites-vous ? miss Pearson.

— Elle ne demande pas mieux. Ce sera charmant. Ne dites pas non. Jamais de la vie je n'aurai un plus grand plaisir.

CHAPITRE XXIX

L'intrus

Mary semblait hésiter, mais les yeux noirs de Rachel se fixaient sur elle avec des regard suppliants ; elle murmura quelque chose qui ressemblait à un consentement.

Avec ses manières galamment courtoises, lord Passmore se déclara enchanté.

— Nous dînerons à huit heures, dit-il, sans cérémonie, et miss Pearson voudra bien nous faire les honneurs. J'ai dans la cave des vins de choix que je ferai servir à cette occasion. Il y a longtemps que je n'ai eu le plaisir de recevoir sous mon toit de si charmantes dames. Peut-être vous déclerez-vous à venir une heure plus tôt, afin que je puisse faire visiter la maison à miss Marna.

Un domestique parut sur la terrasse,

annonçant qu'un gentleman attendait lord Passmore.

Ce dernier n'avait pas eu le temps de dire qu'il ne voulait pas être dérangé en ce moment, que le visiteur émergeait d'une porte-fenêtre et s'avait vers lui.

C'était un jeune homme grand et bien bâti, aux traits sombres et durs, au profil aquilin ; il avait les yeux à fleur de tête et était habillé d'une façon irréprochable, d'un habit noir recouvert d'un macarflane, avec une fleur à la boutonnière. Il avait l'air distingué ; malgré cela il y avait dans ses traits une expression de ruse intelligente qui inspirait de la répulsion. Passmore fit un pas en arrière et son visage se rembrunit. Il savait qui était l'intrus.

— C'est ce soir, chez-moi, une vraie réception, dit-il. Quel hasard me vaut l'avantage de votre visite, d'Eyncourt ?

Un sourire particulier passa sur les lèvres du jeune homme. Il salua les deux jeunes filles et lança à Dugdale un regard soupçonneux.

— Une affaire des plus urgentes. Je viens de causer avec ma mère, et elle m'a appris ce qui s'est passé aujourd'hui. Je viens vous informer qu'elle a changé d'avis et qu'elle vous fait redemander ses diamants.

Passmore parut tout déconfit.

— Je ne vous comprends pas, dit-il. D'ailleurs, c'en est ni l'endroit ni l'heure

Armée française d'Orient

Base de Constantinople

Service des Subsistances Militaires

Fournitures d'essence, de pétrole et d'huile pour autos.

APPEL D'OFFRES

Jusqu'au 5 mars 1920, à quinze heures, il sera reçu par le Sous-Intendant Militaire de la Base (Stamboul, Messadet han, 3me étage), des offres pour la fourniture à la Gestion des Subsistances Militaires de la Base de Constantinople de : un lot de treize mille (13,000) hectolitres d'essence pour autos logés en fûts métalliques ;

un lot de trois mille (3,000) hectolitres d'essence pour autos logés en bidons et caisses ; un lot de mille (1000) hectolitres de pétrole ; un lot de deux cents (200) quintaux métriques d'huile pour autos.

Les offres devront être séparées et spéciales à chacun des quatre lots.

Le Cahier des Charges régissant la fourniture peut-être consulté dans les bureaux de la S.M.-I. tendance de la B.B., tous les jours (sauf le dimanche après-midi) de huit heures à onze heures et de quatorze à dix-sept heures.

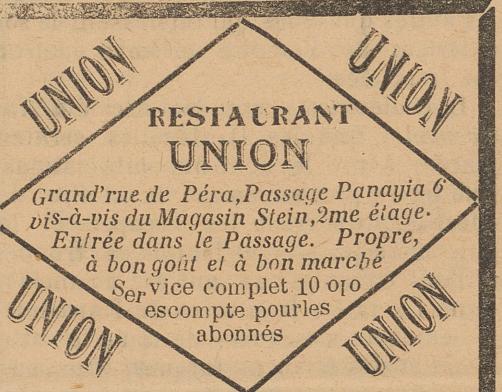
Les offres, rédigées conformément au modèle de soumission annexé au Cahier des Charges, et séparément pour chaque lot, devront être remises avant le 5 mars 1920, quinze heures, sous pli fermé portant le nom du soumissionnaire et la mention Offre pour la fourniture de : essence pour autos (premier ou deuxième lot), ou pétrole, ou huile pour autos, selon le cas.

Elles pourront être également adressées par pli postal recommandé sous réserve qu'elles parviennent au Sous-Intendant Militaire de la Base avant le 5 mars 1920, 15 heures.

Constantinople, le 15 février 1920.

Le Sous-Intendant Militaire de la Base

Armand



STAPHYLINE-STAPHYLINE

Gardez-vous de boire n'importe quel douzico qui vous est offert si vous tenez à votre santé. Demandez instantanément et absorbez sans crainte la

STAPHYLINE

boisson pure et soignée, aperitive par excellence, fabriquée exclusivement de raisin et d'anis naturel.

Fabriqué à Galata, près l'école grecque.

914 Dr Schwarzer, de Russie, malade 606 dies vénérables. Traitement selon les dernières méthodes. Reçoit de 10 à 2 h. et de 5 à 8 h. Péra Rue du Télégraphe No 24

RAILS DECAUVILLE

A VENDRE

s'adresser, 13, Rue Camondo, Galata
Téléphone 253 Péra

GERANT-RESPONSABLE :

DJEMIL SIOUFI

MISE EN VENTE DE MATERIAUX

de Surplus appartenant au

GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

Par ordre de l'Amirauté

Tender-Z

(B.N.T.O.—D'on Douane, Galata)
5 (Steel Boats, Canots en acier, sous Nos: Z. Z 1., Z 7., Z 8., Z. 17.; long. 33 pieds (10 m.) larg. 10 pieds (3 m.); munis de Moteurs Bolinder à pétrole brut.

— Peut servir pour le transport des ouvriers ou pour léger remorquage.

— Les offres de prix doivent être en Livres sterlings et remises sous plis cachetés jusqu'à 15 heures Lundi 23 février au:

British Naval Transport Officer
Douane, Galata

— Les Droits de douane seront payés par les acheteurs.

— Pour Permis de visite et plus amples renseignements s'adresser à l'Officier ci-haut mentionné (B.T.C.—6) (N.T.O. 13, 19, 20, 2, 20)

Cabinet de Contentieux

dirigé par

Avocat, docteur en droit des Facultés de Paris & de Constantinople, Ancien avocat près le Tribunal de Commerce de la Seine (Paris) Ancien principal d'Avocat à Montpellier.

Attaque et défense

devant toutes les juridictions ottomanes et consulaires.

Fondation, administration, et liquidation des sociétés, faillites, liquidations, règlements de successions, affaires maritimes, arbitrages, rédaction d'actes et contrats notariés et sous seings privés, etc., etc..

RASSIM PACHA HAN No 16 17
Stamboul, Baychê-Capou,
près d'Orosdi-Back
TÉLÉPH. STAMBOUL 2121

Préférez toujours les Vins et le Douzico A. TZALLA Péra, Calliondi-Coulok. Il n'en que du raisin pur dans leur fabrication. Né manquez pas non plus de faire l'achat de ses liqueurs d'Europe, si goûteuses des connaisseurs et dont vos amis vous sauront gre.

Dépositaire de bière Bomonti-Nectar.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

A louer très belles chambres pour bureaux sur les quais de Galata avec électricité. S'adresser à E.A. Nicolaidis, Manoukian han, Galata. Téléphone Péra 846.

A louer maison richement meublée avec électricité, S'adresser de 10 à 12 a.m. Taxim, Sira-Selvi, Rue Kazandji No 89.

M. Nicolas Spyridonides de Koniah, est très cher hé par sa femme chagrinée qui prie ceux qui savent où il se trouve caché, d'avoir pitié et d'envoyer récompenses son adresse à elle : Hôtel Osmanli, Yuksek Calderim, 30.

A vendre ou à louer à partir du 1er Mars moulin à farine, sis à Ghiok-Sonyu (Anatol-Hissar). Pour tous renseignements complémentaires. S'adresser rue Yazidji (Koulié-Kapoussi) appartements Méritica.

Seule Agence pour maison anglaise d'exportation d'étoffes peut être arrangée avec grande consommation à Constantinople. Seulement ceux qui peuvent donner comme référence une Banque et ouvrir le crédit nécessaire pour leurs ordres chez celle-ci à Londres pourront être considérés acceptables pour cette Agence. S'adresser sous « A. Z. » au journal.

Oui ! dit-il, je vous comprends. Mais cela ne change rien au fait que ma mère veut vendre des bijoux pour payer ses dettes, et que je ne le lui permettrais pas. Si les fournisseurs sont assez bons pour supporter que des gens comme nous leur doivent de si fortes sommes, il faut qu'ils en supportent les conséquences. Je vous prie donc de me remettre ces bijoux, qui seront en sûreté entre mes mains.

Vraiment, dit sèchement lord Passmore. Il est des gens charitables qui préfèrent le contraire. Et maintenant, mon cher d'Eyncourt, il est inutile de me brusquer. J'ai assez d'expérience en ce genre de négociations pour savoir exactement ce que j'ai à faire. Vous me trouverez sur ce point un homme d'affaires impeccable. Je suis renseigné à fond, et l'avoué de votre famille m'a assuré que les diamants en question n'étaient pas un héritage forcément transmissible. Vous m'excuserez donc de ne pas considérer votre parole comme suffisante. Actuellement, si vous m'apportiez un mot de votre mère...

Le silence était significatif, et le visage de d'Eyncourt se rembrunit.

— Je n'ai pas de mot à vous remettre, dit-il d'un ton bref.

(à suivre)